

A propos de la réduction de CSG pour 300 000 retraités

ITW de Jacques Bichot pour Atlantico le 21/9/2018

<http://www.atlantico.fr/decryptage/coup-pouce-csg-retraites-mauvais-calculs-politiques-et-financiers-gouvernement-jacques-bichot-3511377.html>

1 Des enquêtes d'opinion montrent que les retraités craignent davantage pour leurs descendants que de souffrir de la pauvreté. Un ressenti qui se lit également dans les décisions macroniennes : pas touche aux droits de succession mais une CSG en hausse pour les retraités. Mais dans le même temps, rétropédalage sur la CSG, avec un geste fiscal pour 300 000 d'entre eux. Au regard de l'échéance électorale européenne qui approche à grands pas, des sondages d'opinions toujours plus inquiétants pour l'exécutif et de l'importance électorale des seniors, peut-on estimer qu'Emmanuel Macron craint davantage les urnes qu'il n'est fidèle à ses promesses électorales ?

Cette enquête montre que les retraités sont réalistes : ils semblent avoir compris que leurs descendants, qui n'ont pas eu autant d'enfants qu'il le faudrait pour un bon fonctionnement des retraites par répartition, risquent fort d'être déçus par ce qu'ils percevront une fois à la retraite, en dépit des fortes cotisations qu'ils auront versées pendant toute leur vie pour leurs aînés.

Cette prise de conscience est intéressante : encore un petit effort, et l'on comprendra le message d'Alfred Sauvy quand il disait, dans les années 1970, « nous ne préparons pas nos futures pensions par nos cotisations, mais par nos enfants ». Les pouvoirs publics ont commis une grave bétise en faisant croire aux citoyens quelque chose de très différent, et de complètement faux : qu'ils préparent leur propre retraite en cotisant pour leurs aînés.

Cette bétise, l'actuel président de la République l'a commise en passant commande à Jean-Paul Delevoye et à ses collaborateurs d'un système de retraites dans lequel chaque euro cotisé donnerait les mêmes droits, que le cotisant soit artisan ou salarié, fonctionnaire ou professionnel libéral. Ce faisant, il accréditait la fable selon laquelle il est logique que cotiser pour ses aînés donne des droits sur ses cadets. On ne peut espérer quelque chose pour l'avenir qu'en investissant, que ce soit dans les entreprises, les technologies et les infrastructures (retraites par capitalisation) ou dans les êtres humains (retraites par répartition). Toutes les pensions de retraite découlent d'un investissement préalable, et si l'investissement est insuffisant ou mal orienté les pensions versées ne seront confortables qu'en exigeant des actifs des transferts excessifs au profit de leurs aînés.

Les retraités commencent à pressentir que le législateur leur a menti, que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles en matière de retraite : cette prise de conscience est une bonne nouvelle ! Nouvelle d'autant plus réjouissante que nous sommes incités à croire au Père Noël par toutes sortes de charlatans – songeons par exemple à la vogue des cryptomonnaies, à celle des éoliennes, à la retenue à la source de l'impôt sur le revenu, etc.

Essayer de deviner ce qu'il y a dans la tête d'un homme politique n'est pas chose facile, et je me garderai de spéculer sur une crainte d'Emmanuel Macron au niveau électoral. On peut d'ailleurs penser qu'il préfère affronter le désamour des électeurs assez tôt dans le quinquennat, et qu'il réserve les gâteries pour se concilier les faveurs des électeurs lors d'échéances plus décisives que les élections européennes.

Je crois plutôt que le « rétropédalage sur la CSG », de faible ampleur, et qui ne va pas bouleverser la donne électorale, est le signe que ce jeune Président a conservé les habitudes acquises à Bercy, où l'on adore multiplier les micro-mesures. Le « fine-tuning » fiscal, ça fait branché, comme un concert de rapp à l'Élysée, et beaucoup de décisions de ce genre portent à croire que notre Chef de l'Etat aime assez les gestes symboliques dans lesquels des esprits moins superficiels verraient un divertissement pascalien.

2 Hésitations autour de l'impôt à la source, reculade sur le plan vélo, et maintenant la CSG... Au-delà des promesses de campagne et d'un calendrier qui paraissait à l'origine très bien ficelé, assiste-t-on au retour de l'ancien monde, essentiellement basé sur des considérations électorales dictant la politique des autorités ?

Je ne suis pas persuadé que « l'ancien monde », celui dans lequel les préoccupations électorales - voire même électoralistes - sont prédominantes, soit derrière nous. Emmanuel Macron s'est construit une image de jeune homme surdoué capable de changer la donne, mais il a surtout été l'auteur d'un blitzkrieg très habile qui lui a ouvert la route de l'Élysée. Jusqu'à présent, sa réussite la plus importante a été la conquête du pouvoir, pour laquelle il a montré un talent exceptionnel, même si les faiblesses de ses concurrents ont joué un rôle majeur.

Conquérir le pouvoir est une chose, l'exercer, et surtout l'exercer dans le sens du bien commun, en est une autre. Emmanuel Macron est un tacticien, pas un stratège. Il est donc en mouvement permanent, un peu comme Bonaparte, mais sans avoir, me semble-t-il, un projet aussi ambitieux. Comme le Premier consul devenu Empereur des Français, il s'occupe de tout, avec une présence d'esprit stupéfiante et la même capacité à se contenter de très peu de repos.

La différence tient au fait que le jeune énarque ne peut pas avoir, comme le jeune artilleur, un projet impérial. La démocratie parlementaire est un exercice usant qui exige d'immenses efforts pour mener à bien de modestes projets. Comme pour le loup de La Fontaine, « point de franche lippée, tout à la pointe de l'épée » : la moindre réalisation exige des trésors de diplomatie, d'intrigues et de cadeaux.

Je ne suis pas certain que les vrais destinataires du cadeau CSG en direction d'un petit contingent de retraités soient ces braves gens sur qui le prélèvement socio-fiscal sera un peu allégé : il s'agit plus probablement de faire plaisir à quelques hommes politiques qui ont cru avoir l'idée du siècle en imaginant cet allègement.

Le Parlement regorge de pense-petit qui essaient de laisser une trace, fut-elle infime, dans le sable de nos lois et décrets. Le Président lui-même, puisqu'il a choisi de s'occuper de tout, doit se saisir de ces gamineries, afin de fidéliser des troupes qui commencent à oublier que, sans lui, elles ne peupleraient pas les bancs de l'Assemblée. Naturellement, ce n'est pas comme cela que la République française accomplira de grandes choses, mais les vertus de la réforme constitutionnelle de 1958 sont quasiment épuisées, tout comme celles de l'Union européenne, que même le Brexit ne parvient pas à sortir de sa torpeur. Nous n'en avons pas fini de tripoter les taux de CSG au lieu de construire l'avenir.